



TRIBUNAL DE
COMMERCE
DE BORDEAUX

JUGEMENT DU 29 AVRIL 2026
5^{ème} Chambre

N° PCL : 2026J00788
SAS SNI FONCIER
N° RG: 2026P00812

DEBITEUR

SAS SNI FONCIER, sise 76 rue Général de Castelnau
33200 BORDEAUX

RCS BORDEAUX 905 070 454 - 2021 B 7353

Représentant légal : JN PARTICIPATIONS Directeur
général,

Comparaissant,

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Décision contradictoire et en premier ressort,

Débats, clôture des débats et mise en délibéré lors de
l'audience du 29 avril 2026 en Chambre du Conseil où
siégeaient Christophe DUPORTAL, Président de
Chambre, François ARDONCEAU, Jean-Fabrice
CHARPENTIER, Juges, assistés d'Emilie TEINDAS,
Greffier assermenté,

Délibérée par les mêmes Juges,

Le Ministère public avisé,

Prononcée à l'audience publique du 29 avril 2026,

La minute du jugement est signée par Christophe
DUPORTAL, Président de Chambre et par Emilie
TEINDAS, Greffier assermenté.

Le 3 avril 2026, la société SNI FONCIER SAS a déclaré au Greffe de ce Tribunal être en état de cessation des paiements, a souligné ne pas être en mesure de présenter un plan de redressement de l'entreprise, a requis l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire,

Le Ministère Public a été avisé de la procédure,

La société, qui est identifiée sous le n° 905 070 454 RCS BORDEAUX (2021 B 7353), a pour activité déclarée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux : toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, toutes activités de promotion immobilière au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'oeuvre et de construction-vente, d'aménageur foncier, et toutes gestions, locations de tous biens immobiliers,

Constituée sous la forme de SAS, elle est donc commerciale par sa forme et son objet et a son siège dans le ressort juridictionnel de ce Tribunal,

Au cours des débats en chambre du conseil, la société SNI FONCIER SAS a présenté ses explications et confirmé les termes de sa déclaration,

MOTIVATION

Il résulte des pièces produites et des informations recueillies en chambre du conseil que :

- l'actif disponible, selon les déclarations du dirigeant, est nul,
- le passif, provisoirement évalué et sous toutes réserves, s'élève à 31.053,00 euros échus et exigibles,
- il n'existe pas d'actif immobilier,
- au 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires s'élevait à 553.060,00 EUR euros et les pertes à 59.860,00 euros,
- aucun salarié n'est employé au jour de la déclaration de cessation des paiements ni ne l'a été dans les six derniers mois,

La société SNI FONCIER SAS a indiqué qu'elle considérait que sa situation était trop compromise pour qu'une solution de redressement puisse être envisagée,

Sur ce,

La société SNI FONCIER SAS est dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible et se trouve en état caractérisé de cessation des paiements,

La situation de fait corroborée par les propres déclarations du dirigeant est probante de l'impossibilité manifeste de parvenir à un redressement,

Il convient dès lors de faire application des dispositions des articles L 640-1 et suivants du code de commerce et d'ouvrir une procédure de liquidation judiciaire,

Il y a lieu de fixer la date de cessation des paiements conformément à l'article L 631-8 du code de commerce au 2 avril 2026, date des premiers impayés,

Le Tribunal dispose des éléments lui permettant de vérifier que les conditions mentionnées au 1^{er} alinéa des articles L 641-2 et D 641-10 du code de commerce sont réunies. Il sera donc fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Les seuils prévus par l'article L 644-5 et fixés par l'article D 641-10 du code de commerce sont dépassés. Le Tribunal dira donc que la clôture de la liquidation judiciaire sera prononcée au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

De désigner les organes de la procédure conformément à l'article L 641-1 de ce même code,

D'ordonner les mesures de publicité conformément à la loi et de dire que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire,

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré,

Vu les articles L 640-1 et suivants du code de commerce,

Constate l'état de cessation des paiements de la société SNI FONCIER SAS,

Ouvre une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

La société SNI FONCIER SAS, au capital de 15.000,00 euros, identifiée sous le n° 905 070 454 RCS BORDEAUX (2021 B 7353), dont le siège social est situé 76 rue Général de Castelnau 33200 BORDEAUX, exerçant toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, toutes activités de

promotion immobilière au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'oeuvre et de construction-vente, d'aménageur foncier, et toutes gestions, locations de tous biens immobiliers,

Conformément aux dispositions du chapitre 1^{er} du titre IV du livre VI du code de commerce,

Après avoir recueilli les observations du débiteur, fixe provisoirement au 2 avril 2026 la date de cessation des paiements,

Dit qu'il sera fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Nomme Christophe LATASTE, Juge Commissaire et Philippe GERARD, Juge commissaire suppléant,

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 rue du Chai des Farines 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et dit que cette mission sera suivie par Maître Bernard BAUJET,

Confie en application de l'article L 641-2 alinéa 2 du code de commerce au liquidateur la mission de réaliser l'inventaire dans cette procédure,

Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC,

Fixe à 4 mois à compter du terme du délai imparti aux créanciers pour déclarer leurs créances, le délai pour l'établissement de la liste des créances déclarées, conformément à l'article L 624-1 et R 624-2 du Code de Commerce,

Dit que le Tribunal prononcera la clôture de la liquidation judiciaire au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

Ordonne la communication de la présente décision aux autorités citées à l'article R 641-6 du code de commerce,

Ordonne sans délai nonobstant toute voie de recours, la publication du présent jugement conformément à l'article R 641-7 du code de commerce,

Rappelle que l'exécution provisoire est de droit,

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire.



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BORDEAUX

SNI FONCIER

Madame, Monsieur,

Suite à votre déclaration de cessation des paiements en date du 3 avril 2026 vous êtes invité à vous présenter au Tribunal de Commerce, Palais de la Bourse, Chambre socio-économique le :

Mercredi 29 avril 2026 à 14 heures 30

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

LE GREFFIER

Julie GASCHARD
Greffier Assermenté

Reconnaît avoir reçu la convocation le 3 avril 2026

Précédente procédure

SB



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **SNI FONCIER**
Adresse requise : **76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux**
N° d'identification : **905 070 454**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant



Signature

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce*

Néant

Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 6° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français*Article R. 521-2, 7° du code de commerce*

Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires

Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau*Article R. 521-2, 8° du code de commerce*

Néant

Hypothèques fluviales*Article R. 521-2, 9° du code de commerce*

Néant

Actes de saisies de bateaux*Article R. 521-2, 10° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/04/2026 à 10:33:33

Etat du chef de : SNI FONCIER, 76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'S. M. M.', written over a horizontal line.

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal*Article R. 521-2, 11° du code de commerce*

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété*Article R. 521-2, 12° du code de commerce*

Néant

Privilège du Trésor*Article R. 521-2, 13° du code de commerce*

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires*Article R. 521-2, 14° du code de commerce*

Néant

Warrants agricoles*Article R. 521-2, 15° du code de commerce***Avertissement :**

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière*Article R. 521-2, 16° du code de commerce*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/04/2026 à 10:33:33

Etat du chef de : SNI FONCIER, 76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. M. M.' or similar, written over a horizontal line.

Saisies pénales de fonds de commerce*Article R. 521-2, 17° du code de commerce*

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement*Article R. 521-2, 18° du code de commerce*

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022*Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)**Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution***Avertissement :*****L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.***

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire*Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce*

Néant

Protêts et certificats de non-paiement*Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.*

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)*Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)*

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 24/04/2026 à 10:33:33

Etat du chef de : SNI FONCIER, 76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. M. M.' or similar, written over a horizontal line.

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 24/04/2026 à 10:33:33
Etat du chef de : SNI FONCIER, 76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux
Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



→ *Signature*

CERTIFICAT DE DEPOT

DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

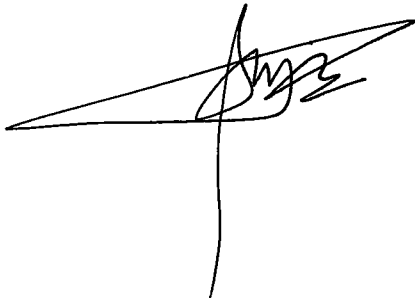
Aujourd'hui 3 avril 2026 a comparu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux,
par devant Nous, Greffier dudit Tribunal,

Monsieur Jean SUGIER, né le 2 juillet 1944 à KHOURIBGA (Maroc), représentant légal
de la société SNI FONCIER, 905070454 RCS BORDEAUX 2021B07353, ayant son siège :
76 Rue Général de Castelnau, 33200 BORDEAUX, et pour activité : Toutes activités de
marchand de biens,,
.

qui nous a remis pour rester déposée au rang des minutes du Greffe et conformément aux
articles 631-4 et 640-4 du code de commerce, la déclaration de cessation des paiements.

Duquel dépôt le comparant a requis acte et a signé avec nous.

LE DEPOSANT



LE GREFFIER



Julie GASCARD
Greffier Assermenté

**PERSONNES MORALES
(dont sociétés)**

Demande d'ouverture d'un : ☐ redressement judiciaire

(L631-1, L631-4 & R631-1 du code de commerce)

ou d'une ☒ liquidation judiciaire *(L640-1, L640-4, R631-1 & R640-1 du code de commerce)*

Identification de la personne physique déposant la demande

Nom de naissance :

Nom d'usage :

Prénoms :

Né(e) le

SANS OBJET

Nationalité :

Domicile :

Qualité¹ :

Assisté(e) ou représenté(e)² par :

Identification de l'entreprise (personne morale) en difficulté

N° SIREN : 905 070 454

Forme juridique : SAS

Dénomination : SNI FONCIER

Enseigne : SNI FONCIER

Immatriculation au : ☐ RCS et/ou ☐ Répertoire des métiers ou ☐ Autre

Adresse du siège social : 76, rue Général Castelnau 33.200 Bordeaux

Adresse de l'établissement principal *(si différente du siège)* :

Activité : MDB Construction-Vente Aménagement Foncier

Code APE/NAF : 6810 Z

Date de début d'activité : 10/11/2021

(Le cas échéant) : Date de cessation d'activité :

Date de dissolution : Au plus tôt

Capital social : ☐ Libération totale ☐ Libération partielle

Coordonnées	Informations importantes
Téléphone : 06 76 10 30 64	Date de cessation des paiements ³ : 2/04/2026
Portable : 06 76 10 30 64	Nombre de salariés employés à ce jour ⁴ : ZERO
Fax :	Nombre de salariés (dans les 6 derniers mois) ⁴ : ZERO
Email : cofiprom@wanadoo.fr	Chiffre d'affaires du dernier exercice : 553.060
	Date de clôture du dernier exercice : 31/12/2025

¹ Selon, le président (SAS), un ou plusieurs gérants (SARL, SNC, société civile,), directeur général (SA)

² La demande d'ouverture, lorsqu'elle n'émane pas du dirigeant ne peut être reçue qu'en vertu d'un **pouvoir spécial** qui n'est pas inclus dans la mission de représentation et d'assistance des avocats (Com., 19/07/1988, n°86-15389).

³ Date à partir de laquelle il a été impossible de faire face au passif exigible à l'aide de l'actif disponible (confer l'article L631-1 du code de commerce). Autrement dit : la date à laquelle l'entreprise ne pouvait plus faire face à ses dettes.

⁴ Nombre de salariés à calculer conformément aux articles L130-1 et R130-1 du code de la sécurité sociale.

	Date de clôture	Chiffre d'affaires HT	Résultat net
Année N-1	31/12/2025	553.060	-59.860
Année N-2	31/12/2024	651.667	-20787
Année N-3	31/12/2023	300.000	-1.245

Lieux d'exploitation en dehors de l'établissement principal			
N°	SIRET	Adresse	Greffé dans lequel l'établissement est immatriculé
		SANS OBJET	

Avez-vous fait l'objet personnellement d'une procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation ou avez-vous été dirigeant d'une société ayant connu l'une de ces procédures ? ☐ oui ☐ non

Si oui, date d'ouverture, indication de la juridiction et s'il y a lieu, dénomination de la société :

SARL COFIPROM T.C. DE BORDEAUX LIQUIDATION JUDICIAIRE DU 29/01/2025

Exposez succinctement l'origine des difficultés de l'entreprise
La conjoncture immobilière est extrêmement difficile les opérations MDB que nous avons réalisées sont largement déficitaires notamment la dernière (Gujan-Mestras) qui a enregistré de nombreux désordres et des frais financiers de portage insoutenables.

☐ En cas de demande de redressement, exposez les moyens envisagés pour redresser la situation de l'entreprise en difficulté durant la période d'observation
☐ En cas de liquidation judiciaire, expliquez pourquoi le redressement est manifestement impossible
N'ayant plus de stocks ni d'actifs la totalité des associés veulent arrêter définitivement l'activité.

Commenté [f1]:

A handwritten mark or signature, possibly a stylized letter 'A' or a similar symbol, located in the bottom right corner of the page.

ETAT DU PASSIF (dettes) de la personne morale		
Créanciers (Nom, prénom et adresse /dénomination et siège)	Échu et exigible ⁶	A échoir ⁶
Salarés :		
NEANT		
Établissements financiers (prêts, découverts, mobilisation de créances...) :		
NEANT		
Dettes fiscales et/ou sociales :		
TVA DUE AU 31/12/2025 MAIS REGLE LE 28 JANVIER 2026 A JOUR A LA DATE DE CESSATION DE PAIEMENT	13.142	
Autres dettes (fournisseurs, crédits-bails, bailleur, divers...) :		
AU 31/12/2025		
C/C ASSOCIES		
SARL COFIPROM		60.350
JN PARTICIPATIONS	7.500	
FRANCOIS SIMON	9.500	
AUDIAL TOTAL 3.662 A JOUR A LA DATE DE CESSATION DE PAIEMENTS	1.584	2.078
INTERETS EMPRUNT OBLIGATAIRE REGLES PARTIELLEMENT A LA DATE DE CESSATION DE PAIEMENTS	11.162	
DIVERS A JOUR A LA DATE DE CESSATION DE PAIEMENT	1.307	

⁵ L'état du passif (dettes) doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent.

⁶ Dettes exigibles = dettes arrivées à échéance et pouvant être immédiatement réclamées par le créancier.

Dettes à échoir = dettes non encore arrivées à échéance.

TOTAL DU PASSIF (échu et à échoir) :	31.053	62.428
TOTAL GENERAL :	93.481	



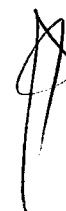
ETAT DES ACTIFS de la personne morale ⁷	
Description	Montant
Immobiliers (murs du fonds, maison, terrain... appartenant à la personne morale exerçant l'activité) :	
NEANT	
Éléments corporels (matériels, mobiliers d'exploitation, véhicules, stocks...) :	
NEANT	
Éléments ou immobilisations incorporels (fonds de commerce, droit au bail, brevets, marques...) :	
NEANT	
Dû par les clients (estimation globale du compte client, net de mobilisation) (Détail à donner dans annexe 2) :	
NEANT	
Titres et participations dans d'autres personnes morales :	
NEANT	
Crédits de TVA, crédit d'impôts sur les sociétés (carry-back), dégrèvements divers... :	
NEANT	
TOTAL GENERAL :	

⁷ L'état des actifs doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent.



Situation de trésorerie datant de moins d'un mois			
Banques	Disponible	Découvert	
	(seulement si solde positif)	Autorisé	Utilisé
NEANT		NEANT	
Caisse :		Solde :	

SALARIÉS	
Nom et prénom	Adresse
<i>Présents dans l'entreprise, ou en congé (maternité, parental, maladie) - ou compléter l'annexe 1</i>	
	NEANT
<i>Dont contrats rompus ou démissions :</i>	
	NEANT
<i>Instances en cours au conseil des prud'hommes :</i>	
	NEANT
<i>En cas d'instances aux prud'hommes en cours, nom de l'avocat de l'employeur : SANS OBJET</i>	
Existe-t-il un comité social et économique : ☐ oui ☐ non	
<i>Si déjà désignés : prénom, nom et adresse des représentants de la délégation du personnel du comité social et économique habilités à être entendus par le tribunal et à exercer les voies de recours conformément à l'article L661-10 du code de commerce (dans ce cas, annexer une copie du PV d'élection) :</i>	
L'entreprise est-elle en mesure de faire face au paiement des prochains salaires ? ☐ oui ☐ non	



Cas particuliers

Personnes responsables solidairement des dettes sociales (associés de SNC, associés commandités)	
Nom et prénom / dénomination	Domicile / Siège
SANS OBJET	

L'entreprise exerce-t-elle une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ? ☐ oui ☐ non (Si oui, désignation de l'ordre professionnel ou de l'autorité)

L'entreprise exploite-t-elle une ou des installations classées au sens du titre Ier du livre V du code de l'environnement ? ☐ oui ☐ non (Si oui, fournir la copie de l'autorisation ou la déclaration)

L'entreprise exploite-t-elle un établissement de crédit, un établissement de monnaie électronique, un établissement de paiement ou est une entreprise d'investissement (R613-14 s. du code monétaire et financier) ? ☐ oui ☐ non

Affiliations

N° URSSAF : SANS OBJET

N° affiliation Pôle emploi :

Convention collective applicable :

N°TVA intracommunautaire :

Personnes s'étant portées caution de la société (dirigeants, associés, conjoint...)

Nom des cautions	Bénéficiaire (banque)	Montant de la caution
NEANT		

Documents joints à la demande (article R631-1 et le cas échéant R641-1 du code de commerce)	Oui	Non
Facultatif : extrait récent d'immatriculation au RCS (Kbis) ou au Répertoire des Métiers	☐	☐
État actif et passif des sûretés et engagements hors bilan de moins de 7 jours (état des sûretés, titres au porteur, services financiers et engagements hors bilan, etc.)	☐	☐
Comptes annuels du dernier exercice	☐	☐
Situation de trésorerie de moins d'un mois (relevé bancaire, etc.)	☐	☐
Copie de la pièce d'identité du représentant légal (pièces de validité)	☐	☐
Dans le cas où l'un ou l'autre de ces documents ne peut être fourni ou ne peut l'être qu'incomplètement, indiquer les motifs qui empêchent cette production :		
Relevés du seul compte (BPACA) depuis le 31/12/2025 fournis en pièces jointes. Aucun mouvement espèces.		

Je soussigné(e) (identification du déclarant en page 1)
demande concernant la personne morale mentionnée en page 1,
l'ouverture d'une procédure de :

☐ Redressement judiciaire

☒ Liquidation judiciaire

Et selon le cas :

☒ J'atteste sur l'honneur que concernant l'entreprise, il n'a jamais été désigné un mandataire ad hoc ou ouvert une procédure de conciliation, dans les 18 mois précédant la présente demande

ou

☐ Je déclare que dans les 18 mois précédant la présente demande :

☐ Un mandataire ad hoc a été désigné :

- Date de la désignation :
- Juridiction ayant procédé à la désignation :
- Identité du mandataire ad hoc :

☐ Une procédure de conciliation a été ouverte :

- Date de l'ouverture :
- Juridiction ayant procédé à l'ouverture de la conciliation :
- Identité du conciliateur :

Si demande de redressement, avez-vous le cas échéant à proposer la désignation d'un administrateur judiciaire ?

☒ oui ☐ non

Si oui : identité et adresse de l'administrateur judiciaire proposé :

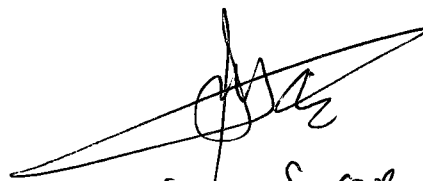
Maître Baujet rue des Chais des Farines 33.000 BORDEAUX

Fait à Bordeaux

le 3 avril 2026

(Signature précédée de la mention « certifie sincère et véritable »)

Certifie Sincère et Véritable


Jean Sugar



Annexe 1 - Liste des salariés

10/11

Annexe 2 – Renseignements divers

Noms et coordonnées des partenaires de l'entreprise

Avocat(s) :

Notaire :

Expert-compta AUDIAL MERIGNAC

Commissaire aux comptes : SANS OBJET

Banques :

Nom de la banque	Adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	Numéro de compte
BPACA	QUAI DE QUEYRIS 33.100 BORDEAUX	Stéphane CONNET	162 21 196 779

Assurances :

Compagnie	Nom et adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	N° et objet du contrat
TETRIS ASSURANCE	CABINET DL-ABC	Loris MIARA	365 219

Cotisations sociales du chef d'entreprise

Au regard de son statut social, le dirigeant est : ☐ majoritaire ☐ minoritaire

Nom de la caisse	Adresse	Montant des cotisations	Périodicité
	SANS OBJET		

Créances sur clients

Nom prénom/Dénomination	Adresse	Montant des créances	Echéance
	SANS OBJET		

Répartition du capital au sein de la société

Nom et prénom / Dénomination des associés ou actionnaires	Nb de titres ou %
20% SARL COFIPROM (ACTUELLMENT EN LJ) 40% SAS JN PARTICIPATIONS	



40% François SMON





FR

Programs / Given names
Jean

DATE OF BIRTH - Date of birth
02 07 1944

N° DU DOCUMENT : Document No
Y8N424ZD8

DATE EXPIR / Entry date
09 05 2033
662639



TAILLE / height 1,75 m DATE DE NAISSANCE / Date of birth 10 05 2023
ADRESSE / Address 76 RUE GÉNÉRAL DE CASTELNAU
33200 BORDEAUX
FRANCE

14-00000



23101A060416

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

IDFRAY8N424ZD85<<<<<<<<<<<<<<<<
4407021M3305094FRA<<<<<<<<<<<4
SUGIER<<JEAN<<<<<<<<<<<<<<<<



N° de gestion 2021B07353

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 1 avril 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	905 070 454 R.C.S. Bordeaux
<i>Date d'immatriculation</i>	10/11/2021
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	SNI FONCIER
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	15 000,00 Euros
<i>Numéro d'identification Européen - EUID</i>	FR3302.905070454
<i>Adresse du siège</i>	76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux
<i>Activités principales</i>	Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, toutes activités de promotion immobilière au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente, d'aménageur foncier, et toutes gestions, locations de tous biens immobiliers.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 10/11/2120
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

<i>Dénomination</i>	NARAVAL
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Adresse</i>	76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	949 154 496 Bordeaux

Directeur général

<i>Dénomination</i>	JN PARTICIPATIONS
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée (Société à associé unique)
<i>Adresse</i>	141 Avenue Montaigne 33160 Saint-Médard-en-Jalles
<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	903 662 146 RCS Bordeaux

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITÉ ET A L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Toutes activités de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers ou terrains en vue de leur revente, toutes activités de promotion immobilière au sens des articles 1831-1 et suivants du code civil, ainsi que toutes opérations de maîtrise d'œuvre et de construction-vente, d'aménageur foncier, et toutes gestions, locations de tous biens immobiliers.
<i>Date de commencement d'activité</i>	09/11/2021
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création

Greffé du Tribunal de Commerce de Bordeaux

PALAIS DE LA BOURSE

CS 51474

33064 BORDEAUX CEDEX

N° de gestion 2021B07353

Mode d'exploitation

Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



N° de gestion 2023B01036

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 1 avril 2026

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	949 154 496 R.C.S. Bordeaux
<i>Date d'immatriculation</i>	24/02/2023
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	NARAVAL
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	400 000,00 Euros
<i>Numéro d'identification Européen - EUID</i>	FR3302.949154496
<i>Adresse du siège</i>	76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux
<i>Activités principales</i>	La prise de participations dans toutes sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet.
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 24/02/2122
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 juillet

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Président

<i>Nom, prénoms</i>	SUGIER Jean
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 02/07/1944 à KHOURIBGA (MAROC)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	76 Rue Général de Castelnau 33200 Bordeaux
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	Prise de participation dans toutes Sociétés de quelque forme que ce soit et quel que soit leur objet.
<i>Date de commencement d'activité</i>	06/02/2023
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

Stéphane BAVOIS
Alexandre BEAUDEAU
Cyril DESCHELLETTE
Esméralda GONZALEZ
Victoria HARVOIRE
Sylvaine MOUTON
Julien PATANCHON

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

SAS SNI FONCIER
A l'attention de M. SUGIER
76 rue du Général de Castelnau
33200 BORDEAUX

A Mérignac, le 6 mars 2026

OBJET : COMPTE RENDU DE NOTRE MISSION D'EXPERTISE COMPTABLE POUR L'EXERCICE 2025

Cher Monsieur,

Ce compte rendu entre dans le cadre de notre mission d'expertise comptable relative à l'exercice clos le 31 décembre 2025 de votre entreprise.

Au préalable, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en nous confiant cette mission.

Le présent compte-rendu a pour but de faire le point sur la mission de l'exercice écoulé et aborde les points suivants :

- ..Quelques rappels sur notre mission, son déroulement et les difficultés rencontrées
- ..Les points techniques particuliers, nos recommandations/informations et notre opinion sur les comptes annuels

Rappels sur notre mission et les difficultés rencontrées

Nous avons effectué notre mission dans le respect des normes professionnelles de l'Ordre des Experts-Comptables et des textes légaux et réglementaires applicables à notre profession.

Rappels de la mission et documents/déclarations produits

Au cours de l'exercice écoulé, les travaux réalisés conformément aux termes de notre lettre de mission ont donné lieu à la production des déclarations et/ou documents suivants :

Mérignac
21, Avenue Ariane
BP 20023
33702 Mérignac Cedex
Tél. 05 56 34 60 00
Fax. 05 56 13 05 11

Email : mel@audial.fr
<http://www.audial.fr>

		Déclarations et/ou documents
Assistance comptable et comptes annuels		
	Enregistrement de la comptabilité courante	494 lignes d'écritures saisies
	Etablissement des comptes annuels	Comptes annuels (bilan, compte de résultat)
	Mission de présentation des comptes annuels	Attestation relative aux comptes annuels
Assistance à la gestion fiscale		
	Etablissement des déclarations fiscales courantes	Déclarations de TVA
	Assistance à l'établissement de la liasse fiscale annuelle	Liasse fiscale annuelle et sa télédéclaration

Difficultés rencontrées et points à améliorer pour l'exercice suivant

Au cours de l'exercice écoulé, nous n'avons rencontré aucune difficulté dans le déroulement de notre mission.

Le présent compte rendu n'a d'autre but que de rappeler et formaliser nos échanges.

Point techniques particuliers / Recommandations / Informations et Union

Point techniques particuliers

Au cours de l'exercice, ainsi que pour la clôture des comptes annuels, aucun point technique n'a nécessité une prise de position et/ou une confirmation de votre part.

Recommandations/informations

Lors de notre mission, nous n'avons pas identifié de point remettant en cause la cohérence et la vraisemblance de vos comptes annuels.

La SNI FONCIER a cédé les derniers biens qu'elle détenait au cours de l'exercice et La remboursé les emprunts correspondants.

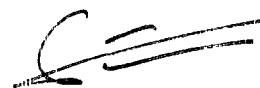
La société n'a plus d'actifs et principalement des dettes vis-à-vis de ses associés, les capitaux propres sont négatifs de 72 381 € et les associés ont décidé de cesser l'activité. Il semble inéluctable d'envisager une déclaration de cessation de paiements après information du liquidateur de la société COFIPROM qui est le principal créancier.

Nous espérons que tous ces éléments vous seront utiles et permettront de faciliter l'organisation de la mission de l'exercice en cours.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations complémentaires que vous pourriez souhaiter,

Et vous prions de croire, Cher Monsieur, à l'assurance de nos meilleures salutations.

Esmeralda GONZALEZ
Expert-comptable



SAS SNI FONCIER

ETATS FINANCIERS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

AUDIAL EXPERTISE ET CONSEIL

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts-Comptables d'Aquitaine



21 avenue Ariane
BP 20023
33702 MERIGNAC

Tél 05 56 34 60 00
www.audial.fr

Scellé par Audial Expertise Et Conseil
Le 06/03/2026

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Attestation d'Expert Comptable	3
Bilan	4
Compte de résultat	6
2. Détail des comptes	9
Bilan détaillé	11
Compte de résultat détaillé	15
3. Liasse fiscale	17

SAS SNI FONCIER

2025

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 07/03/2022, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS SNI FONCIER relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

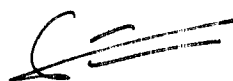
Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 5 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	34 242
Chiffre d'affaires	553 060
Résultat net comptable (Perte)	-59 860

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Mérignac,
Le 06 mars 2026



Esmeralda GONZALEZ
Expert-comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)	2 458,11	2 458,11		402,40
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (III)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production				540 997,58
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	1 870,85		1 870,85	4 246,34
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
Disponibilités	32 371,40		32 371,40	4 102,81
Total actif circulant (IV)	34 242,25		34 242,25	549 346,73
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecart conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	36 700,36	2 458,11	34 242,25	549 749,13

Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Capital (dont versé ...)	15 000,00	15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-27 521,16	-6 733,97
Résultat de l'exercice	-59 860,16	-20 787,19
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	-72 381,32	-12 521,16
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	11 162,00	53 562,00
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	47,00	425 678,31
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 662,00	5 276,12
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	13 142,00	103,86
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes fiscales et sociales	13 142,00	103,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	78 610,57	77 650,00
Produits constatés d'avance		
Total des dettes (III)	106 623,57	562 270,29
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	34 242,25	549 749,13

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises		
Production vendue	553 059,64	653 346,37
Montant net du chiffre d'affaires	553 059,64	653 346,37
Production stockée	-573 630,12	-547 855,34
Production immobilisée		
Subventions		
Reprises sur amort., dép. et provisions	32 632,01	1 218,89
Produits des cessions d'immobilisations		
Autres produits	1 238,45	0,63
Total des produits d'exploitation (I)	13 299,98	106 710,55
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock (m/ses)		
Achats de m.p & aut.approv.	64 492,36	116 708,27
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	5 913,38	6 597,86
Impôts, taxes et vers. assim.	2 352,00	
Salaires		
Cotisations sociales		
Dotations aux amort. et aux dépréciations	402,40	759,30
<i>Sur immob. : dotations aux amort.</i>	402,40	759,30
<i>Sur immob. : dotations aux dép.</i>		
<i>Sur actif circulant : dotations aux dép.</i>		
Dotations aux provisions		
Valeurs comptables des immob. cédées		
Autres charges		3 394,87
Total des charges d'exploitation (II)	73 160,14	127 460,30
Résultat d'exploitation (I - II)	-59 860,16	-20 749,75
Quote-part sur op. faites en commun		
Bénéfice attribué / perte transférée (III)		
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participations		
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des cessions d'immob. financières		
Produits nets sur cessions de VMP		
Total des produits financiers (V)		
Charges financières		
Dotations aux amort. dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois
Valeurs comptables des immob. financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Total des charges financières (VI)		
Résultat financier (V - VI)		
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-59 860,16	-20 749,75
Produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles (VIII)		37,44
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		-37,44
Participation des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I + III + V + VII)	13 299,98	106 710,55
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	73 160,14	127 497,74
RESULTAT DE L'EXERCICE	-59 860,16	-20 787,19

SAS SNI FONCIER

2025

Détail des comptes

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Produits finis				
Marchandises				
Avances / acomptes versés sur cdes				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
445662 - TVA déductible sur frais généraux	264,03		264,03	
445830 - Remboursement de TVA demandé				2 039,00
445860 - TVA sur factures non parvenues	346,25		346,25	307,34
467000 - Autres comptes débiteurs/créditeurs	1 260,57		1 260,57	1 900,00
Autres créances	1 870,85		1 870,85	4 246,34
Charges constatées d'avance				
Capital souscrit appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons				
512000 - BPACA compte courant n°16221196	32 371,40		32 371,40	172,67
512100 - BPACA op St Médard n°362173287				3 930,14
Disponibilités	32 371,40		32 371,40	4 102,81
Total actif circulant (IV)	34 242,25		34 242,25	549 346,73
Frais d'émission des emprunts (V)				
Prime de rembours. des emprunts (VI)				
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (VII)				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V+VI+VII)	36 700,36	2 458,11	34 242,25	549 749,13

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Capital souscrit non appelé (I)				
201100 - Frais de constitution	1 247,55		1 247,55	1 247,55
201300 - Frais d'augmentation de capital	1 210,56		1 210,56	1 210,56
280110 - Amortissements frais de création		1 247,55	-1 247,55	-1 247,55
280130 - Amortissements frais augmentation c		1 210,56	-1 210,56	-808,16
Frais d'établissement (II)	2 458,11	2 458,11		402,40
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total actif immobilisé (III)				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
331000 - Achat Terrains - Maisons	741 000,00		741 000,00	741 000,00
331200 - Honoraires apporteurs d'affaires	23 200,00		23 200,00	16 000,00
331210 - Honoraires notaires acquisition	8 797,08		8 797,08	8 797,08
331212 - Honoraires notaires prêts	5 106,67		5 106,67	5 106,67
332200 - Branchements et VRD	6 104,32		6 104,32	6 104,32
332400 - Honoraires Géomètres	10 352,40		10 352,40	8 166,00
333200 - Travaux	304 679,60		304 679,60	277 382,42
333400 - Honoraires architecte	14 419,13		14 419,13	14 419,13
333410 - Etudes sols, sondages Valeen-Ingeso	7 678,00		7 678,00	7 678,00
334110 - Agios bancaires	97 778,37		97 778,37	81 518,94
334120 - Intérêts EO	16 562,00		16 562,00	16 562,00
334130 - Commissions engagement	20 354,17		20 354,17	16 504,17
334170 - Frais de banque divers	4 627,00		4 627,00	3 536,00
334300 - Impôts-Taxes-Participations	3 723,00		3 723,00	3 723,00
334310 - Droit enregistrement acquisition	6 381,00		6 381,00	6 381,00
334320 - Droits enregistrement prêt	5 490,00		5 490,00	5 490,00
334330 - Taxe foncière	9 353,08		9 353,08	7 464,60
334520 - Assurance	1 742,26		1 742,26	1 318,37
334531 - Honoraires Huissiers	902,67		902,67	902,67
334581 - Frais actes acquisition	2 165,20		2 165,20	2 165,20
334582 - Frais actes prêts	220,13		220,13	220,13
334583 - EDF-GDF consommation	5 775,91		5 775,91	4 233,36
334584 - Frais main levée	2 753,96		2 753,96	
334588 - Frais annexes divers	3 520,14		3 520,14	3 520,14
339000 - Coût de revient immeuble vendu	-1 302 686,09		-1 302 686,09	-664 563,61
393000 - Dépréciations en-cours production				-32 632,01
En cours de production				540 997,58

Bilan détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	15 000,00	15 000,00
Capital (dont versé ...)	15 000,00	15 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport. ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecarts d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-27 521,16	-6 733,97
Report à nouveau	-27 521,16	-6 733,97
Résultat de l'exercice	-59 860,16	-20 787,19
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total capitaux propres (I)	-72 381,32	-12 521,16
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total autres fonds propres (I bis)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total des provisions (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
163000 - Autres emprunts obligataires		37 000,00
168820 - Int.courus s/autres emp.oblig.	11 162,00	16 562,00
Autres emprunts obligataires	11 162,00	53 562,00
512110 - BPACA n° 76217495173		417 402,71
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	47,00	8 275,60
Emprunts et dettes auprès des étab. de crédits	47,00	425 678,31
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
401000 - Fournisseurs	1 584,50	3 432,09
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 077,50	1 844,03
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 662,00	5 276,12
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
445510 - TVA à décaisser	13 142,00	
445620 - TVA déductible s/immobilisations		0,49
445662 - TVA déductible sur frais généraux		103,10
445710 - TVA collectée		0,27
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	<i>13 142,00</i>	<i>103,86</i>
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales	13 142,00	103,86
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
455100 - CC COFIPROM	60 350,00	60 350,00
455200 - CC SAS JNP	7 500,00	7 500,00
455300 - CC François SIMON	9 500,00	9 500,00
468600 - Divers - charges à payer	1 260,57	300,00
Autres dettes	78 610,57	77 650,00
Produits constatés d'avance		

Bilan détaillé

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
Total des dettes (III)	106 623,57	562 270,29
Ecarts conversion / diff. d'évaluation (IV)		
TOTAL PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)	34 242,25	549 749,13

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
701000 - Ventes de produits finis		381 666,67	-381 666,67	-100,00
701200 - Ventes exonérée de TVA	486 000,00	270 000,00	216 000,00	80,00
708000 - Produits des activités annexes	67 059,64		67 059,64	
708500 - Ports et frais facturés		1 679,70	-1 679,70	-100,00
Production vendue	553 059,64	653 346,37	-100 286,73	-15,35
Montant net du chiffre d'affaires	553 059,64	653 346,37	-100 286,73	-15,35
713300 - Variation encours product. biens	-573 630,12	-547 855,34	-25 774,78	4,70
Production stockée	-573 630,12	-547 855,34	-25 774,78	4,70
Production immobilisée				
Subventions				
781730 - Repris.s/prov.dépréc. stocks	32 632,01	1 218,89	31 413,12	NS
Reprises sur amort., dép. et provisions	32 632,01	1 218,89	31 413,12	NS
Produits des cessions d'immobilisations				
758000 - Produits divers gestion courante	0,69	0,63	0,06	9,52
758110 - Produits sur programmes abandonnés	1 237,76		1 237,76	
Autres produits	1 238,45	0,63	1 237,82	NS
Total des produits d'exploitation (I)	13 299,98	106 710,55	-93 410,57	-87,54
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
601100 - Coût d'achat terrain	7 200,00	275,00	6 925,00	NS
605200 - Coût des travaux	28 533,58	45 209,99	-16 676,41	-36,89
608100 - Frais annexes à la construction	28 758,78	71 223,28	-42 464,50	-59,62
Achats de m.p. & aut.approv.	64 492,36	116 708,27	-52 215,91	-44,74
Variation de stock (m.p.)				
616800 - Primes d'assurance responsab. civil	2 230,10	2 371,24	-141,14	-5,95
622600 - Honoraires	3 409,98	3 964,98	-555,00	-14,00
622700 - Frais d'actes et contentieux	12,16		12,16	
627800 - Prestations de services bancaires	261,14	261,64	-0,50	-0,19
Autres achats & charges externes	5 913,38	6 597,86	-684,48	-10,37
635110 - Contribut ^e économique territoriale	2 352,00		2 352,00	
Impôts, taxes et vers. assim.	2 352,00		2 352,00	
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amort. et aux dépréciations	402,40	759,30	-356,90	-47,00
681110 - Dot. amort. s/immobil. incorporel.	402,40	759,30	-356,90	-47,00
Sur immob. : dotations aux amort.	402,40	759,30	-356,90	-47,00
Sur immob. : dotations aux dép.				
Sur actif circulant : dotations aux dép.				
Dotations aux provisions				
Valeurs comptables des immob. cédées				
658000 - Charges diverses gestion courante		142,86	-142,86	-100,00
658100 - Programmes abandonnés		2 837,76	-2 837,76	-100,00
658110 - Anciens programmes		414,25	-414,25	-100,00
Autres charges		3 394,87	-3 394,87	-100,00
Total des charges d'exploitation (II)	73 160,14	127 460,30	-54 300,16	-42,60
Résultat d'exploitation (I - II)	-59 860,16	-20 749,75	-39 110,41	188,49
Quote-part sur op. faites en commun				
Bénéfice attribué / perte transférée (III)				

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Perte supportée / bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mob. et créances actif immob.				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immob. financières				
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (V)				
Charges financières				
Dotations aux amort. dépréciations et provision				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immob. financières céd				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières (VI)				
Résultat financier (V - VI)				
Résultat courant (I - II + III - IV + V - VI)	-59 860,16	-20 749,75	-39 110,41	188,49
Produits exceptionnels (VII)				
671100 - Pénalités sur marché		37,44	-37,44	-100,00
Charges exceptionnelles (VIII)		37,44	-37,44	-100,00
Résultat exceptionnel (VII - VIII)		-37,44	37,44	-100,00
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I + III + V + VII)	13 299,98	106 710,55	-93 410,57	-87,54
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	73 160,14	127 497,74	-54 337,60	-42,62
RESULTAT DE L'EXERCICE	-59 860,16	-20 787,19	-39 072,97	187,97

SAS SNI FONCIER

2025

Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social :	
SAS SNI FONCIER			
SIRET	9 0 5 0 7 0 4 5 4 0 0 0 1 2		
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
76 rue du Général de Castelnau			
33200 BORDEAUX			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE

Activités exercées	Activités des marchands de biens immobiliers	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	--	--	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	59 860
	Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV à long terme imposables à 15 %		PV exonérées art. 238 quinquies	
----------------------------------	--	----------------------------	--	---------------------------------	--	-----------------------------------	--	---------------------------------	--

3 Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A			
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs		Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	
---	--

F COMPTABILITE INFORMATISEE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité
---	--

Nom et coordonnées	ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA
- du prestataire :			
- du comptable : SAS AUDIAL EXPERTISE ET CONSEIL			
21 avenue Ariane 33702 MERIGNAC			
- du conseil :			
- du CGA ou du viseur conventionné :			
- N° d'agrément :			

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise		SAS SNI FONCIER		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		76 rue du Général de Castelnau 33200 BORDEAUX		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		9 0 5 0 7 0 4 5 4 0 0 0 1 2		Néant		☐		
						Exercice N clos le, 31/12/2025		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		
						Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	2 458	AC	2 458		
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT		AU			
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)			BJ	2 458	BK	2 458	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
En cours de production de biens			BN		BO			
En cours de production de services			BP		BQ			
Produits intermédiaires et finis			BR		BS			
Marchandises			BT		BU			
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	1 870	CA	1 870		
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE			
		Disponibilités	CF	32 371	CG	32 371		
		Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI			
		TOTAL (III)	CJ	34 242	CK	34 242		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	36 700	1A	2 458	34 242	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS SNI FONCIER		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 15 000)		DA	15 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(27 521)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(59 860)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(72 381)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT	11 162	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	47	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)		DV	77 350	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 662	
	Dettes fiscales et sociales		DY	13 142	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	1 260	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	106 623		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	34 242		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	106 623
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	47	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SNI FONCIER						Néant ☐ *	
						Exercice N	
						France	Exportations et livraisons intracommunautaires
						Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC
	Production vendue	biens *	FD	486 000	FE		FF
		services *	FG	67 059	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	553 059	FK		FL
	Production stockée*						FM
	Production immobilisée*						FN
	Subventions d'exploitation						FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP
	Autres produits (1) (11)						FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS
	Variation de stock (marchandises)*						FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX
	Salaires et traitements*						FY
	Charges sociales (10)						FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements (14)				GA
			- dotations aux provisions*				GB
			Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD
	Autres charges (12)						GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*						GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré*						GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM
	Différences positives de change						GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO
	Total des produits financiers (V)						GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR
	Différences négatives de change						GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT
	Total des charges financières (VI)						GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	

Désignation de l'entreprise		SAS SNI FONCIER		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	13 299	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	73 160	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(59 860)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS SNI FONCIER										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
						2 458		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX			
	Matériel de transport*				KY		KZ		LA			
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD			
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes				LK		LL		LM			
	TOTAL III				LN		LO		LP			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
		Autres participations				8U		8V		8W		
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V				
TOTAL IV				LQ		LR		LS				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	2 458	ØH		ØJ			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ	2 458	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers		IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT		MU		
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG		NH		NI		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		2F		2G			
TOTAL IV			1J		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	2 458	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **SAS SNI FONCIER**

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C
		– corporelles	6E	6F	6G
		– titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		– titres de participation	9U	9V	9W
		– autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	32 632	6P	32 632
	Sur comptes clients	6T		6U	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y	
	TOTAL III	7B	32 632	TY	32 632
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	32 632	UB	32 632
Dont dotations et reprises		– d'exploitation	UE	UF	32 632
		– financières	UG	UH	
		– exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SAS SNI FONCIER</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY	2 055	EL	402	EM		EN	2 458		
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK	2 055	RM	402	RN		RO	2 458		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU		QV		QW		QX			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	2 055	ØP	402	ØQ		ØR	2 458		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL			NM			NO				
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à évaluer						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SNI FONCIER										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA									
	Autres créances clients			UX									
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée) UO)			ZI									
	Personnel et comptes rattachés			UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	610		610						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN									
		Divers		VP									
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	1 260		1 260						
	Charges constatées d'avance			VS									
TOTAUX			VT	1 870	VU	1 870	VV						
RENOIS	(1)	Montant des		VD									
		- Prêts accordés en cours d'exercice											
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligataires (1)			7Z	11 162		11 162							
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	47		47							
	à plus d'1 an à l'origine		VH										
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A										
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	3 662		3 662							
Personnel et comptes rattachés			8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D										
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E										
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 142		13 142							
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ										
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J										
Groupe et associés (2)			VI	77 350		77 350							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	1 260		1 260							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			ZZ										
Produits constatés d'avance			8L										
TOTAUX			VY	106 623	VZ	106 623							
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL	9 500			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	37 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Désignation de l'entreprise : SAS SNI FONCIER

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/12/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE	XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*					XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %			I8
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions			WN		
					WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

59 860

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV	
			- imposées au taux de 0 %							WH	
			- imposées au taux de 19%							WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation 2A)										XA	
Produit net des actions et parts d'intérêts :											
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5	XF	
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	{	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI	XG		
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL			
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont déduct° exception, simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH			
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI			
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL									TOTAL II	XH	59 860
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI				
					déficit (II moins I)				XJ	59 860	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*							ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)							XN		XO	59 860	

Désignation de l'entreprise SAS SNI FONCIER			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	27 521
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	27 521
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	59 860
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	87 381
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI *			ZV	
Provisions pour risques et charges *			Reprises sur l'exercice	
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			ligne WI	
			ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SNI FONCIER										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	(6 733)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserve légale - Autres réserves		ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	(20 787)				ZD		
	Prélèvements sur les réserves			ØE			Dividendes		ZE		
							Autres répartitions		ZF		
						Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	(27 521)		
TOTAL I				ØF	(27 521)	TOTAL II		ZH	(27 521)		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7				YQ			
	Engagements de crédit-bail immobilier							YR			
	Effets portés à l'escompte et non échus							YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance							YT			
	Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8				XQ			
	Personnel extérieur à l'entreprise							YU			
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	3 422		
	Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV			
	Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES				ST	2 491		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	5 913		
IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	2 352		
	Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS				9Z			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	2 352		
T.V.A.	Montant de la T.V.A. collectée							YY	13 411		
	Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	637		
DIVERS	Montant brut des salaires *							ØB			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS			
	Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%		
	Numéro du centre de gestion agréé *			XP		Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)					
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG			
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO	
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS SNI FONCIER**

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	①	②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩						
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪						

(A)*

(B)
(ventilation par taxes)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

SAS SNI FONCIER
76 rue du Général de Castelnau
33200 BORDEAUX
90507045400012
6810Z

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit x durée de l'exercice en mois / 12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

Désignation de l'entreprise : SAS SNI FONCIER					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
	N-9						
TOTAL 2							
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer		
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SNI FONCIERNéant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SNI FONCIER</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SNI FONCIER

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01/01/2025 et clos le : 31/12/2025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	553 059
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	553 059

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	1 238
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	1 238

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	64 492
Variation négative des stocks	OQ	573 630
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	5 913
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	644 035

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	(89 737)
-----------------------------	-----------------------------	----	-----------

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	553 059
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	0 1 / 0 1 / 2 0 2 5
Date de cessation	HR	3 1 / 1 2 / 2 0 2 5

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

* Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1
1 (1)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 9 0 5 0 7 0 4 5 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SNI FONCIER

ADRESSE (voie) 76 rue du Général de Castelnau

CODE POSTAL 33200

VILLE BORDEAUX

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	900		
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	600		
Total des lignes P1 + P2		P5	3	Total des lignes P3 + P4		P6	1 500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination JN PARTICIPATIONS
N° SIREN (si société établie en France) 903662146 % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 600
Adresse : N° 141 Voie avenue Montaigne
Code Postal 33160 Commune ST MEDARD EN JALLES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination COFIPROM
N° SIREN (si société établie en France) 448028829 % de détention 20.00 Nb de parts ou actions 300
Adresse : N° 76 Voie rue Du général Castelnau
Code Postal 33200 Commune BORDEAUX Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille SIMON Prénom(s) François
Nom d'usage % de détention 40.00 Nb de parts ou actions 600
Naissance : Date 12021988 N° Département 33 Commune BORDEAUX Pays FRANCE
Adresse : N° 6 Bis Voie avenue de mons
Code Postal 33360 Commune CENAC Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

N° SIRET 9 0 5 0 7 0 4 5 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SNI FONCIER

ADRESSE (voie) 76 rue du Général de Castelnau

CODE POSTAL 33200 VILLE BORDEAUX

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Votre Agence :

PROMOTION IMMOBILIERE
10 QUAI DES QUEYRIES
33072 BORDEAUX CEDEX

Votre Conseillère :

Aurelie GOUZE
aurelie.gouze@bpaca.banquepopulaire.fr
Tél : 05 56 01 89 86

SAS SNI FONCIER
76 RUE GENERAL DE CASTELNAU
33200 BORDEAUX

Votre relevé de compte n°12 au 30/01/2026

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE COURANT N° 16221196779

SAS SNI FONCIER

IBAN : FR76 1090 7000 0116 2211 9677 907
BIC : CCBPFRPPBDX

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE		DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE CREDITEUR AU 31/12/2025				32 371,40 €
08/01	ARRETE DE CPTE 4 EME TRIMESTRE 2025 AU TEG 18,88 %	1101121	08/01	31/12	- 137,53 €
12/01	PRLV SEPA TETRIS PRLV-TETRIS-CLIENT-030974 123626	053I33O	12/01	12/01	- 1 152,92 €
12/01	PRLV SEPA ENGIE 300003382497-000707550418 00PEG0428162	0539MZI	12/01	12/01	- 17,23 €
13/01	REGUL.INT.CPTE	6M27158	13/01	31/12	65,00 €
14/01	REMBT EUROPREL REMBT REMBOURSEMENT	053I33O	14/01	12/01	1 152,92 €
26/01	CHEQUE	0000076	26/01	26/01	- 1 584,50 €
28/01	PRLV INT ETS DGFIG TVA1-012026-3310CA3 NN805070454DGFIGP2022797910LC5YT	0571C38	28/01	28/01	- 13 142,00 €
TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS					16 034,18 €
TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS					1 217,92 €
SOLDE CREDITEUR AU 30/01/2026*					17 555,14 €

(*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

DETAIL DE VOS MOUVEMENTS SEPA

VOTRE COMPTE COURANT N° 16221196779

RELEVÉ N° 12 AU 30/01/2026

DATE	DETAIL DE VOS PRELEVEMENTS SEPA RECUS	DEBIT
12/01	TETRIS 123626 FR39ZZZ81E134-3654-0002441500 PRLV-TETRIS-CLIENT-030974	1 152,92 €
12/01	ENGIE 00PEG0428162 880013360808 300003382497-000707550418	17,23 €





Votre Agence :

PROMOTION IMMOBILIERE
10 QUAI DES QUEYRIES
33072 BORDEAUX CEDEX

Votre Conseillère :

Aurelie GOUZE
aurelie.gouze@bpaca.banquepopulaire.fr
Tél : 05 56 01 89 86

SAS SNI FONCIER
76 RUE GENERAL DE CASTELNAU
33200 BORDEAUX

Votre relevé de compte n°1 au 27/02/2026

MESSAGE DE VOTRE BANQUE

Les CG des contrats monétiques évoluent à compter du 01/04/2026
et les conditions tarifaires de votre coffre à compter du 01/05/2026
Plus d'infos et voies de recours en agence ou www.bpaca.fr

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE COURANT N° 16221196779

SAS SNI FONCIER

IBAN : FR76 1090 7000 0116 2211 9677 907
BIC : CCBPFRPPBDX

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE	DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE CREDITEUR AU 30/01/2026			17 555,14 €
10/02	PRLV SEPA TETRIS PRLV-TETRIS-CLIENT-030974 123626	05BPJTJ	10/02	- 1 152,92 €
16/02	CHEQUE	0000077	16/02	- 671,52 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS			- 1 824,44 €
	TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS			0,00 €
	SOLDE CREDITEUR AU 27/02/2026*			15 730,70 €

(*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêté du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

DETAIL DE VOS MOUVEMENTS SEPA

VOTRE COMPTE COURANT N° 16221196779

RELEVÉ N° 1 AU 27/02/2026

DATE	DETAIL DE VOS PRELEVEMENTS SEPA RECUS	DEBIT
10/02	TETRIS FR39ZZZ81E134 123626 FR39ZZZ81E134-3723-0002516634 PRLV-TETRIS-CLIENT-030974	1 152,92 €





Votre Agence :

PROMOTION IMMOBILIERE
10 QUAI DES QUEYRIES
33072 BORDEAUX CEDEX

Votre Conseillère :

Aurelie GOUZE
aurelie.gouze@bpaca.banquepopulaire.fr
Tél : 05 56 01 89 86

SAS SNI FONCIER
76 RUE GENERAL DE CASTELNAU
33200 BORDEAUX

Votre relevé de compte n°2 au 31/03/2026

DETAIL DES OPERATIONS DE VOTRE COMPTE COURANT N° 16221196779

SAS SNI FONCIER

IBAN : FR76 1090 7000 0116 2211 9677 907
BIC : CCBPFRPPBOX

BIC : CCBPFRPP33XXX

DATE COMPTA	LIBELLE / REFERENCE		DATE OPERATION	DATE VALEUR	MONTANT
	SOLDE CREDITEUR AU 27/02/2026				15 730,70 €
09/03	REMBT EUROPREL REMBT REMBOURSEMENT	05BPJTJ	09/03	10/02	1 152,92 €
18/03	CHEQUE	0000078	18/03	18/03	- 313,00 €
31/03	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723711	31/03	31/03	- 4,50 €
31/03	VIREMENT SEPA VIR LACRAMPETTE	0723711	31/03	31/03	- 2 000,00 €
31/03	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723800	31/03	31/03	- 4,50 €
31/03	VIREMENT SEPA VIR AXANTIA	0723800	31/03	31/03	- 2 512,50 €
31/03	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723897	31/03	31/03	- 4,50 €
31/03	VIR SUGIER SUGIER PAIEMENT PARTIEL INT EO	0723897	31/03	31/03	- 3 068,50 €
31/03	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723978	31/03	31/03	- 4,50 €
31/03	VIREMENT SEPA VIR AUDIAL	0723978	31/03	31/03	- 546,50 €
TOTAL DES MOUVEMENTS DEBITEURS					8 458,50 €
TOTAL DES MOUVEMENTS CREDITEURS					1 152,92 €
SOLDE CREDITEUR AU 31/03/2026*					8 425,12 €

(*) Sous réserve des opérations en cours d'enregistrement et d'une provision suffisante et disponible lors de l'arrêt du solde du compte réalisé en fin de journée.
Ce document ne justifie pas la déduction de la TVA ou de la charge en matière d'impôt direct.

**Votre Banque Populaire est à vos côtés et met tout au long de l'année
son expertise à votre disposition.**

Compte Courant n° 16221196779

+8 447,12 €

Solde au 02 avr. 2026

Date comptable	Libellé	Réf.	Débit (EUR)	Crédit (EUR)
01/04/2026	REM CHQ DE 1 CHEQUE(S)	0503095		+22,00
31/03/2026	VIR AUDIAL	0723978	-546,50	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723978	-4,50	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723897	-4,50	
31/03/2026	VIR SUGIER SUGIER PAIEMENT PARTIEL INT EO	0723897	-3 068,50	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723800	-4,50	
31/03/2026	VIR AXANTIA	0723800	-2 512,50	
31/03/2026	VIR LACRAMPETTE	0723711	-2 000,00	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723711	-4,50	
18/03/2026	CHEQUE 887930004260318880126190 1600 - 3000408879111569217030004	0000078	-313,00	
09/03/2026	REMBT REMBOURSEMENT EUOPRELEVEMENT - 05JYXU	05BPJTJ		+1 152,92
16/02/2026	CHEQUE 887930004260216031052260 1600 - 3000400588351781416030004	0000077	-671,52	
10/02/2026	PRLV SEPA TETRIS PRLV-TETRIS-CLIENT-030974 - 123626	05BPJTJ	-1 152,92	
28/01/2026	PRLV INT ETS DGFIP TVA1-012026-3310CA3 - NN905070454DGFIP2022797910L0C5YT	0571C38	-13 142,00	
26/01/2026	CHEQUE 887930004260126031050200 1600 - 3000401073111568226030004	0000076	-1 584,50	

14/01/2026	REMBT REMBOURSEMENT EUROPRELEVEMENT - 054WJUW	0531330	+1 152,92	31
13/01/2026	REGUL.INT.CPTE	6M27158	+65,00	1
12/01/2026	PRLV SEPA ENGIE 300003382497-000707550418 - 00PEG0428162	0539MZI	-17,23	2
12/01/2026	PRLV SEPA TETRIS PRLV-TETRIS-CLIENT-030974 - 123626	0531330	-1 152,92	109
08/01/2026	ARRETE DE CPTE 4 EME TRIMESTRE 2025 - AU TEG 18,88 %	1101121	-137,53	109
31/12/2025	EVI TOTALENERGIES ELECTRICIT VIREMENT TOTALENERGIES ELECTRICI - TE ET GAZ FRANCE-REFERENCE CLIEN	GQQFWXH	+6,53	109
29/12/2025	VIR SAS LSI CONSEILS FACTURE DU 23.12.2025	7143954	-9 050,00	109
29/12/2025	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	7143954	-4,50	1
29/12/2025	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	7143833	-4,50	5
29/12/2025	VIR JEREMY NAZARIES FACTURE DU 29.12.2025	7143833	-7 200,00	109
29/12/2025	VIR SAS AXANTIA PAIEMENT PARTIEL DES INTERETS	7143644	-5 400,00	109
29/12/2025	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	7143644	-4,50	109
29/12/2025	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	7143513	-4,50	109
29/12/2025	VIR MR OU MME JEAN SUGIER REMBT EMPRUNT OBLIGATAIRE	7143513	-35 000,00	109
26/12/2025	CHEQUE 251226141330608584817995 1600 - 23128651780 13306	0000075	-550,00	109
23/12/2025	PRLV SEPA TotalEnergies Electric Prelevement TotalEnergies Electr - DEGP000044366	04XZKN0	-20,78	109
22/12/2025	CHEQUE 333519122504431830000TS1 1600 - 1333519122504431832213335	0000074	-3 675,00	109
22/12/2025	EVI DOMOFrance (REE) 2025 12 01 HAILLAN RBLZ00	G8JJLKT	+42 000,00	109
22/12/2025	EVI DOMOFrance (REE) 2025 12 02 HAILLAN RBLZ00	G8JJLK7	+38 471,57	109

Compte Courant n° 16221196779**+8 447,12 €**

Solde au 02 avr. 2026

Date comptable	Libellé	Réf.	Débit (EUR)	Crédit (EUR)
01/04/2026	REM CHQ DE 1 CHEQUE(S)	0503095		+22,00
31/03/2026	VIR AUDIAL	0723978	-546,50	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723978	-4,50	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723897	-4,50	
31/03/2026	VIR SUGIER SUGIER PAIEMENT PARTIEL INT EO	0723897	-3 068,50	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723800	-4,50	
31/03/2026	VIR AXANTIA	0723800	-2 512,50	
31/03/2026	VIR LACRAMPETTE	0723711	-2 000,00	
31/03/2026	FRAIS/VIREMENT 00001 OPERATION	0723711	-4,50	
18/03/2026	CHEQUE 887930004260318880126190 1600 - 3000408879111569217030004	0000078	-313,00	
09/03/2026	REMBT REMBOURSEMENT EUOPRELEVEMENT - 05JYAXU	05BPJTJ		+1 152,92
16/02/2026	CHEQUE 887930004260216031052260 1600 - 3000400588351781416030004	0000077	-671,52	
10/02/2026	PRLV SEPA TETRIS PRLV-TETRIS-CLIENT-030974 - 123626	05BPJTJ	-1 152,92	
28/01/2026	PRLV INT ETS DGFIP TVA1-012026-3310CA3 - NN905070454DGFIP2022797910L0C5YT	0571C38	-13 142,00	
26/01/2026	CHEQUE 887930004260126031050200 1600 - 3000401073111568226030004	0000076	-1 584,50	